

LA CR-NEV, AVEC LA PARTICIPATION DU COMITE REGIONAL IDF, ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR SUR L'ILE DE LOISIRS DE CERGY PONTOISE LE 24 NOVEMBRE 2024 POUR : LE SELECTIF REGIONAL DE COURSE EN LIGNE

Rappel

Il est fait application du règlement national compétition NEV en vigueur (version 2024 (01), adoption CDN du 06/10/2023 - résolution 23/071)

Pour les catégories jeunes (poussins, benjamin et minimes) :

Pour que la course jeune puisse avoir lieu, un minimum de 5 concurrents sur l'ensemble des catégories doit être atteint.

Covid 19 :

Pas d'imprudences...et privilégions le respect des gestes barrières.

Si la situation sanitaire devait évoluer, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorités de Santé Publique.

Inscriptions

Toutes les inscriptions et documents associés et règlements sont à envoyer avant le 15 novembre 2024, il n'y aura aucune inscription sur place. Attention toute inscription est due.

Documents nécessaires :

- La licence FFESSM 2025 + assurance fédérale ou assurance individuelle **notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.**
- Un Certificat médical **mentionnant l'Absence de Contre-Indication à la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition** établi par tout médecin, daté de moins de 1 an, au jour de la compétition ou d'une identité fédérale pour les adultes.
- Une **attestation de réponses négatives au questionnaire de santé pour les sportifs mineurs.**
- Attention : Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée aux compétiteurs en complément de justificatif.
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Droit à l'image

- Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces photos et vidéos, merci de nous le faire savoir, votre visage sera flouté. Vous avez la possibilité de nous faire part de votre choix en le signalant sur la fiche d'inscription.



Programme de l'épreuve

- **Accueil**

Base de Loisirs de Cergy Pontoise (Parking P3) : Boulevard de l'Hautil, 95001 CERGY PONTOISE

Le dimanche 24 novembre 2024

- **De 8 à 9 h00 :**

- **Confirmation des inscriptions et récupération des dossards**

Pour la confirmation des inscriptions, seuls les chefs d'équipes sont habilités à représenter, leurs nageurs engagés :

(Attention clôture à 9h00)

- **9 h15 :**

- **Election du représentant des compétiteurs par les chefs d'équipe identifiés sur les feuilles d'inscription et présents.**

(En présence du directeur de course et chargé de mission compétition)

- **9h30 / 10h00 :**

- **Contrôle du matériel et Photos de groupe avant la mise à l'eau**

(Présence du jury de compétition pour statuer immédiatement en cas de litige)

- **De 10h10 à 10 h25 :**

- **Mise à l'eau pour l'échauffement des compétiteurs**

- **10h30 :**

- **Départ de la course Adultes**

- **10h40**

- **Départ de la course jeunes (si le nombre d'inscrits le permet)**

(Nota : **La durée de l'épreuve est fixée à 1h40.** Au-delà, les arrivées ne seront plus enregistrées et les concurrents encore à l'eau seront invités à monter dans le bateau « balai »)

- **12h20 :**

- **Traitements informatiques des résultats**

- **A partir de 14h00 :**

- **Cérémonie de remise des résultats et des titres**

Réalisée en plein air, elle sera suivie du pot de l'amitié

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modulés sous réserve du nombre de compétiteurs.

Règlement

Rappel de quelques points :

Équipement obligatoire (Art. 5.1) : pour tous les nageurs

Un flotteur,

Une combinaison iso thermique intégrale adaptée en **néoprène**.

Nota : Si la température de l'eau est supérieure à 16°C et celle de l'air supérieure à 18°C, l'équipement du nageur devra être à minima :

- . Bas de combinaison néoprène recouvrant l'intégralité des jambes
- . Tee-shirt ou Lycra protégeant le haut du corps des UV

Une paire de chaussons iso thermique (néoprène).

Une paire de palmes.

Spécificité Jeunes (Art.5.2) :

Palmes souples adaptées à l'âge et à la morphologie des enfants (les palmes longues - chasse, fibre, carbone, composites - sont interdites).

Le Flotteur (Art.5.4) :

Le flotteur doit être insubmersible et répondre aux dimensions ci-dessous, non prise en compte les rajouts de mousse, poignées, supports de drapeau ou porte bidon, repose tête et autres ridelles de surélévation de côté.

- . Longueur comprise entre : **0.60 m et 1.60 m**
- . Largeur comprise entre : **0.40 m et 0.80 m**
- . Hauteur comprise entre : **0.20 m et 0.50 m**

Tout Compétiteur dont l'équipement ne sera pas conforme au règlement se verra refusé le départ

Obligations opposables à tous les concurrents (Art.6.1) :

De pouvoir prouver son identité

De respecter les règlements fédéraux, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité et de conformité des matériels

De suivre toute recommandations faites par le directeur de course

De se soumettre aux éventuels contrôles anti-dopage

« *En matière de contrôle antidopage, il existe des dispositions spécifiques : si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle (cas de disqualification - cf. Art. 20.1).* »

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle antidopage (cas de disqualification - cf. Art. 20.1).

Sélectif Régional IDF de course en ligne saison 2025 24 novembre 2024 – Cergy-Pontoise Cadets / Juniors / Séniors / Masters

<p style="text-align: center;">COORDONNEES CLUB</p> <p>NOM _____</p> <p>_____</p> <p>n° d'affiliation _____</p> <p>Coordonnées (adresse, téléphone) _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p style="text-align: center;">CACHET CLUB</p>	<p style="text-align: center;">RESPONSABLE NEV</p> <p>NOM _____</p> <p>tél. _____</p> <p>e-mail _____</p> <p style="text-align: center;">signature</p>
--	---	---

CHEF D'EQUIPE* : Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : Prénom : Tél. :

** Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
10						<input type="checkbox"/>
11						<input type="checkbox"/>
12						<input type="checkbox"/>
13						<input type="checkbox"/>
14						<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____ JF1 : oui - non

Autre(s) personne(s) : _____

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Les frais d'inscription par compétiteurs s'élèvent à : **12€ x** = **€**

Toute inscription faite est due et ne sera effective qu'après règlement.

Les chèques seront à établir à l'ordre de : **FFESSM IDF** et à joindre à votre dossier d'inscription

Le formulaire et tous les documents demandés sont à envoyer **avant le 15 novembre 2024** à :

Jocelyne CLEMOT, 73 route de Baillon, 95270 CHAUMONTEL. Tél : 06 86 82 94 89

Merci de faire parvenir une copie des inscriptions à : Francis WURSTHORN – Tél. : 06.23.26.63.48 mail : collanev@yahoo.fr



Sélectif Régional IDF de course en ligne saison 2025
 24 novembre 2024 – Cergy-Pontoise
 Poussins, Benjamin et Minimes



COORDONNEES CLUB

NOM _____

n° d'affiliation _____

Coordonnées (adresse, téléphone)

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV

NOM _____

tél. _____

e-mail _____

signature

CHEF D'EQUIPE* :

Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : Prénom : Tél. :

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
10						<input type="checkbox"/>
11						<input type="checkbox"/>
12						<input type="checkbox"/>
13						<input type="checkbox"/>
14						<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____ JF1 : oui - non

Autre(s) personne(s) : _____

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Les frais d'inscription par compétiteurs s'élèvent à : 10 € x = €

Toute inscription faite est due et ne sera effective qu'après règlement.

Les chèques seront à établir à l'ordre de **FFESSM IDF** et à joindre à votre dossier d'inscription

Le formulaire et tous les documents demandés sont à envoyer **avant le 15 novembre 2024** à :

Jocelyne CLEMOT, 73 route de Baillon, 95270 CHAUMONTEL. Tél : 06 86 82 57 59

Merci de faire parvenir une copie des inscriptions à : Francis WURSTHORN – Tél. : 06.23.26.63.48 mail : coollanev@yahoo.fr



ATTESTATION DE REPONSES NEGATIVES

Modèle d'attestation au questionnaire de santé pour les sportifs mineurs, à remplir et remettre au responsable de structure :

Je soussigné-e M/Mme Prénom : _____ NOM : _____
en ma qualité de représentant-e légal-e de

Prénom : _____ NOM : _____

Atteste avoir lu et compris l'ensemble des questions du questionnaire de santé pour les mineurs, renseigné ce questionnaire de santé (en présence du jeune) et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du/de la représentant-e légal-e :

**. Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence fédérale ou de l'inscription à une compétition sportive, hors disciplines à contraintes particulières : ce questionnaire ne s'applique donc pas pour la pratique de la plongée avec équipement respiratoire, quel que soit le lieu de pratique, ni pour la pratique de l'apnée à 6 mètres de profondeur et plus.*



AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :

Course en Ligne

Genre de la manifestation : Sélectif régional

Lieu : **Cergy-Pontoise**

Date : **24 novembre 2024**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Née(e) le / / à,

Domicilié au

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale,

Autorise Mon fils :

Ma fille :

L'enfant :

Né(e) le / / à,

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : Au

Fait à :

le :

Signature

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du représentant légal :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »



COMITE D'ORGANISATION

- **Organisateur** : FFESSM Comité Régional IDF / CR NEV
- **Juge au départ** : Yohann WURSTHORN
- **Juge à l'arrivée – Chronométrateur** : Yohann WURSTHORN
- **Secrétaire** : Sabine RAPIN-WURSTHORN
- **Contrôleurs matériels** : Francis WURSTHORN / Yohann WURSTHORN
- **Responsable matériel** : CR NEV IDF
- **Délégué fédéral** : Jocelyne CLEMOT

COMITE DE COURSE

- **Directeur de course** : Thierry RAVOISIER
- **Responsable sécurité** : Francis WURSTHORN
- **Responsable chronométrage** : Yohann WURSTHORN
- **Responsable des juges aux bouées** : Jocelyne CLEMOT
- **Responsable informatique** : Francis WURSTHORN

COMITE DE COMPETITION

- **Président de la CR NEV** : Patrick LAMERAT (pouvant être représenté par Francis WURSTHORN)
- **Organisateur** : FFESSM Comité Régional IDF / CR NEV
- **Directeur de course** : Thierry RAVOISIER
- **Représentant des compétiteurs** : élu par les compétiteurs

JURY COMPETITION

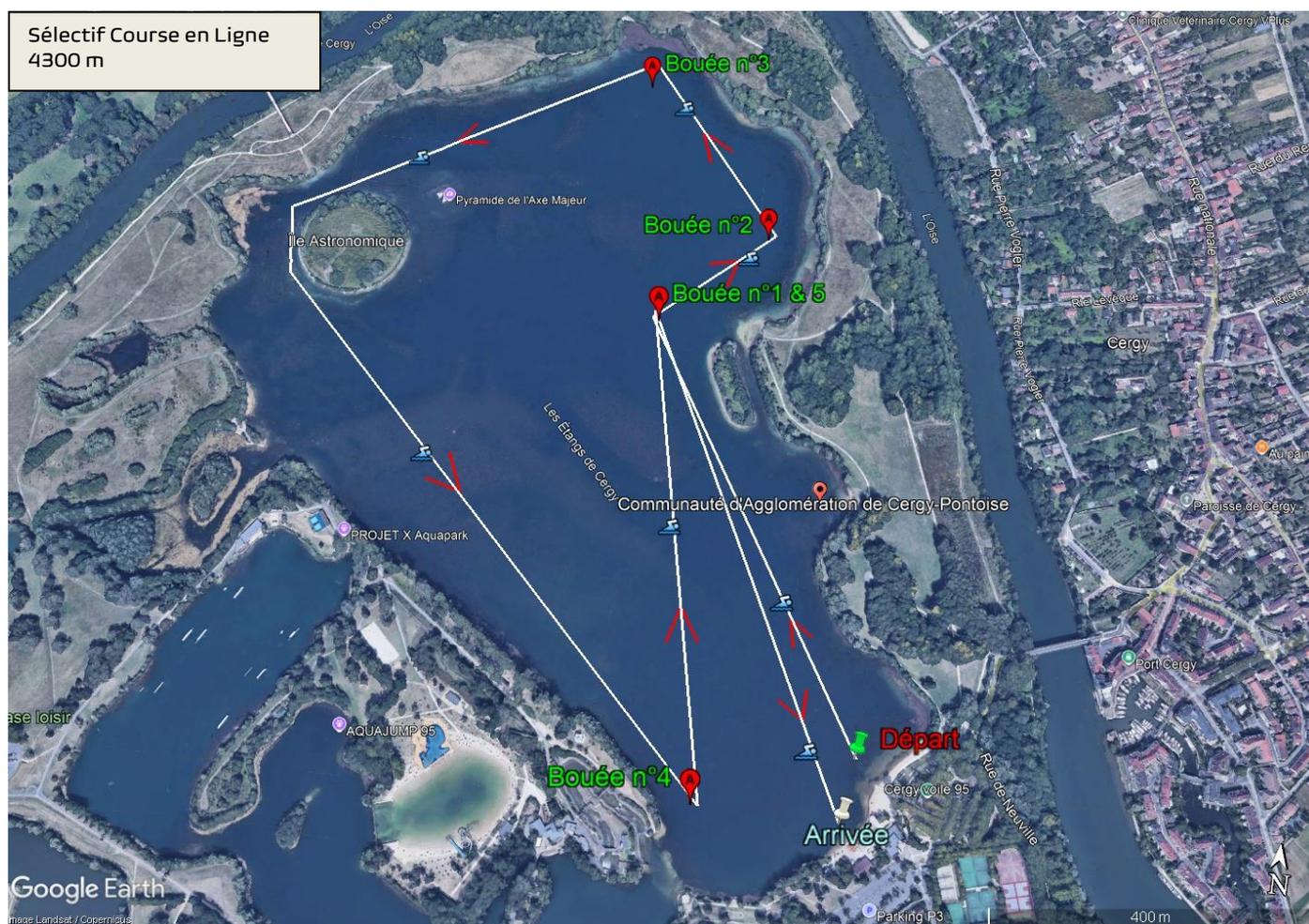
- **Président de la CR NEV** : Patrick LAMERAT (pouvant être représenté par Francis WURSTHORN)
- **Chargé mission compétition** :
- **Directeur de course** : Thierry RAVOISIER
- **Responsable chronométrage** : Yohann WURSTHORN
- **Représentant des compétiteurs** : élu par les compétiteurs

Sécurité sur l'eau et sur terre

- **1 bateau et 4 à 5 kayaks, chaîne des secours**

Selectif Régional de Course en ligne

24/11/2024 - PARCOURS





Selectif Régional de Course en ligne

24/11/2024

PARCOURS JEUNES

(Si inscription de 5 nageurs minimum)

